Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - B2024/005276 - 2018 B 00867 - 843 052 135 - AB'ville Pizza

bakertilly

GREFFE
11 JUIL. 2024
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

Le gérant : certifié conforme + signature

Certifié conforme

SASU AB'VILLE PIZZA

Restauration traditionnelle

28 Grande rue

28700 BEVILLE LE COMTE

Siret : 84305213500012

Etats Financiers

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Sommaire

	1
	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
	7
Détail Bilan Actif	8
Détail Bilan Passif	9
	10
Détail du Compte de Résultat	11
Soldes Intermédiaires de Gestion	13
	14

Attestation d'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SASU AB'VILLE PIZZA pour l'exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	46 719
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Bénéfice)	**18 825**

A Dourdan
Le 16 octobre 2023

Pour Baker Tilly STREGO

Signé par
Sandrine BECUWE
Signature numérique de Sandrine BECUWE
Date: 11-12-2023 10:08
Lieu:
3437646139...

Sandrine BECUWE
Expert-Comptable

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 046	8 667	1 379	3 388
Autres immobilisations corporelles	63 279	25 001	38 278	44 875
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	700		700	700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**74 025**	**33 668**	**40 356**	**48 963**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cou				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	50		50	50
Avances et acomptes sur commande	90		1 299	2 379
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 720		1 720	1 039
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100		100	100
Disponibilités	1 193		1 193	2 106
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 363**		**6 363**	**5 673**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**80 387**	**33 668**	**46 719**	**54 636**

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 500	3 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12	12
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 689	224
[illegible]	[illegible]	19 913
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**2 648**	**-16 177**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 521	36 821
Emprunts et dettes diverses (3)	11 466	29 502
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 083	4 491
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**44 071**	**70 813**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**46 719**	**54 636**
(1) Dont à plus d'un an (a)	29 521	29 521
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 550	41 292
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		1 608
Production vendue (biens)		23 767
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		**25 375**
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 908
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	37	5
Total I	**37**	**27 288**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 001	877
Variations de stock		450
Achats de matières premières et autres approvisionnements		11 489
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	15 618	24 433
Impôts, taxes et versements assimilés	453	692
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 607	8 607
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		2
Total II	**25 679**	**46 551**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-25 642**	**-19 263**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	3	
Total V	**3**	**1**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	536	652
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**536**	**652**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-533**	**-650**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-26 175**	**-19 913**

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Sur opérations de gestion	45 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**45 000**	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**45 000**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**45 039**	**27 289**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**26 214**	**47 202**
BENEFICE OU PERTE	**18 825**	**-19 913**

Détail du Bilan

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Détail Bilan Actif

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois
Immobilisations corporelles	39 656,37	48 263,16
Immobilisations financières	700,00	700,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**40 356,37**	**48 963,16**
Stocks matières premières & marchandises	50,00	50,00
Avances et acomptes versés	3 298,95	2 378,67
Autres créances	1 720,40	1 038,62
Valeurs mobilières de placement	100,00	100,00
Disponibilités	1 098,46	2 010,82
Caisse	94,86	94,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 362,67**	**5 672,97**
TOTAL ACTIF	**46 719,04**	**54 636,13**

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Détail Bilan Passif

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois
Capital	3 500,00	3 500,00
Réserves	-19 676,83	235,89
Résultat de l'exercice	18 824,72	-19 912,72
TOTAL RESSOURCES PROPRES	**2 647,89**	**-16 176,83**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 521,38	36 820,66
Emprunts et dettes financières diverses	11 466,32	29 501,54
Fournisseurs	3 083,45	4 490,76
TOTAL DETTES	**44 071,15**	**70 812,96**
TOTAL PASSIF	**46 719,04**	**54 636,13**

Détail du Compte de Résultat

Détail du Compte de Résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises		1 608,24	-1 608,24	-100,00
Production vendue		23 766,86	-23 766,86	-100,00
Subventions d'exploitation		1 908,00	-1 908,00	-100,00
Autres produits	36,66	5,00	31,66	633,20
Total				-99,87
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 001,11	877,07	124,04	14,14
Variation de stock (m/ses)		450,00	-450,00	-100,00
Achats de m.p & aut.approv.		11 489,49	-11 489,49	-100,00

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Détail du Compte de Résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres achats & charges externes	15 617,78	24 433,21	-8 815,43	-36,08
MARGE SUR M/SES & MAT	**-16 582,23**	**-9 961,67**	**-6 620,56**	**66,46**
Impôts, taxes et vers. assim.	453,00	692,00	-239,00	-34,54
Amortissements et provisions	8 606,79	8 606,79		
Autres charges		2,11	-2,11	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-25 642,02**	**-19 262,57**	**-6 379,45**	**33,12**
Produits financiers	2,50	1,38	1,12	81,16
Charges financières	535,76	651,53	-115,77	-17,77
RESULTAT COURANT	**-26 175,28**	**-19 912,72**	**-6 262,56**	**31,45**
Produits exceptionnels	45 000,00		45 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**18 824,72**	**-19 912,72**	**38 737,44**	**-194,54**

bakertilly

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
ACTIVITE			**25 375**	**100,00**	**-25 375**	**-100,00**
VENTE DE MARCHANDISES					-1 594	-100,00
Coût d'achats marchandises vendues	1 001		1 327	82,52	-326	-24,56
MARGE COMMERCIALE	-1 001					
Production vendue			23 767	100,00	-23 767	-100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						0,00
Consommation de matières et sous-traitance			11 489	48,34	-11 489	-100,00
MARGE DE PRODUCTION						-100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T			**25 375**		**-25 375**	**-100,00**
MARGE BRUTE GLOBALE	**-1 001**		**12 559**	**49,49**	**-13 560**	**-107,97**
Autres achats et charges externes	15 618		24 433	96,29	-8 815	-36,08
VALEUR AJOUTEE	**-16 619**		**-11 875**	**-46,80**	**-4 744**	**39,95**
Subventions d'exploitation			1 908	7,52	-1 908	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	453		692	2,73	-239	-34,54
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-17 072**		**-10 659**	**-42,00**	**-6 413**	**60,17**
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	37		5	0,02	32	633,20
Dot. amortissements et provisions	8 607		8 607	33,92		
Autres charges			2	0,01	-2	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-25 642**		**-19 263**	**-75,91**	**-6 379**	**33,12**
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	3		1	0,01	1	81,16
Charges financières	536		652	2,57	-116	-17,77
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-26 175**		**-19 913**	**-78,47**	**-6 263**	**31,45**
Produits exceptionnels	45 000				45 000	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	45 000				45 000	
RESULTAT AVANT PARTICIPATION & IMPÔTS	**18 825**		**-19 913**	**-78,47**	**38 737**	**-194,54**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	**18 825**		**-19 913**	**-78,47**	**38 737**	**-194,54**

SASU AB'VILLE PIZZA

Etats Financiers
Exercice du 01/07/2022
au 30/06/2023

Documents Fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/07/2022	et clos le	30/06/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SASU AB'VILLE PIZZA	28 Grande rue 28700 BEVILLE LE COMTE
SIRET 8 4 3 0 5 2 1 3 5 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
28 Grande rue 28700 BEVILLE LE COMTE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Restauration traditionnelle — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Déficit : 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238*quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Entreprises nouvelles *art. 44 septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD). art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées — ECF — Viseur conventionné — Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : SAS BAKERTILLY DOURDAN
1 Rue de la Belette 91410 DOURDAN — *Tél :* 0160811630

– du conseil : — *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : — *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, *soit directement, soit par personnes interposées*	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5) **Total (a à h)**		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en *toute propriété* ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités *proprement dits*	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AB'VILLE PIZZA — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise 28 Grande rue 28700 BEVILLE LE COMTE

Numéro SIRET* 84305213500012

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/06/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	73 324	030 33 668	39 656
	Immobilisations financières* (1)	040	700	042	700
	Total I (5)	044	74 024	048 33 668	40 356
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	STOCKS — Marchandises *	060	50	062	50
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 298	066	3 298
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070	
	Créances (2) — Autres* (3)	072	1 720	074	1 720
	Valeurs mobilières de placement	080	100	082	100
	Disponibilités	084	1 193	086	1 193
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	6 362	098	6 362
	Total général (I + II)	110	80 387	112 33 668	46 719

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	3 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	11
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(19 688)
	Résultat de l'exercice	136	18 824
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	2 647
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	29 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 083
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 11 466)	172	11 466
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	44 071
	Total général (I + II + III)	180	46 719

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	29 521
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SASU AB'VILLE PIZZA — Néant ☐*

Exercice N clos le 30/06/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services*		217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	36
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	36
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	1 001
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	15 617
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	453)	244	453
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	8 606
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
			Total des charges d'exploitation (II)			264	25 678
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(25 642)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	2
	Produits exceptionnels				(IV)	290	45 000
	Charges financières				(V)	294	535
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)*		347	(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	18 824

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	18 824	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU (44. *octies* A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989				
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44.*quindecies*)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345	Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992						
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	18 824	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables :* 48 232 dont imputés sur le résultat :						360	18 824
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SASU AB'VILLE PIZZA
28 Grande rue

28700 BEVILLE LE COMTE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Libellé	Montant
fonds de solidarité	

Cegid Group

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB'VILLE PIZZA

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 : 10 046	442	444	446 : 10 046	
	Installations générales agencements divers	450 : 61 016	452	454	456 : 61 016	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 2 261	472	474	476 : 2 261	
Immobilisations financières		480 : 700	482	484	486 : 700	
TOTAL		490 : 74 024	492	494	496 : 74 024	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres mmobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 : 6 658	532 : 2 009	534	536 : 8 667
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 : 17 210	542 : 6 145	544	546 : 23 355
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 : 1 192	562 : 452	564	566 : 1 645
TOTAL		570 : 25 061	572 : 8 606	574	576 : 33 668

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

Cegid Group

4 **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB'VILLE PIZZA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent(1)	982	48 232
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	18 824
Déficits reportables	984	29 408
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	29 408

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2023

Désignation de l'entreprise : SASU AB'VILLE PIZZA — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/07/2022 et clos le : 30/06/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330–CVAE–SD pour les multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF).	117	

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	/ / / /
Date de cessation		186	/ /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330–CVAE–SD

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2023**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023 N° SIRET 8 4 3 0 5 2 1 3 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB'VILLE PIZZA

ADRESSE (voie) 28 Grande rue

CODE POSTAL 28700 VILLE BEVILLE LE COMTE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique DEVERGNE | Prénom(s) Guillaume

Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 3 500

Naissance : Date 09081973 | N° Département 75 | Commune PARIS 13 | Pays FRANCE

Adresse : N° 28 | Voie Grande rue

Code Postal 28700 | Commune BEVILLE LE COMTE | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Cegid Group

AB'VILLE PIZZA
Société à action simplifiée (société à associé unique)
Siège social : 28, Grande Rue 28700 Béville-le-Comte
Au capital de 3.500 euros
RCS Chartres 843052135
(ci-après la société)

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1er mars 2024

Le 1er mars 2024, au siège social,
Monsieur Guillaume DEVERGNE, demeurant 28, Grande Rue 28700 Béville-le-Comte,
Propriétaire des 3 500 actions de 1 euro chacune, composant la totalité du capital de la Société par Actions Simplifiée AB'VILLE PIZZA,
Associé Unique et Président de la Société,

Après avoir pris connaissance des documents des comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2023** établis par le cabinet Bakertilly Strego, expert-comptable sis au 8, rue Pasteur 28700 Auneau et certifiés par Madame Sandrine Becuwe à la date du 24 septembre 2021,

A pris les décisions énoncées ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation des comptes ;
- Affectation de résultat.

Première décision :

L'associé unique décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 faisant ressortir un bénéfice de 18 825 euros, ainsi que les opérations traduites dans les comptes.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 18 825 euros

- A l'apurement des pertes antérieures : 18 825 euros
 pour ramener le solde du compte report à nouveau débiteur à 1 088 euros.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois exercices précédents.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique *(signature)*

AB'Ville Pizza 0234433999
28, grande rue
28700 Béville-le-comte
siret 84305213500012